

COVID-19

1 – Arrêt des compétitions amateurs pour la saison 2020/2021

Chers dirigeants,

Le Bureau Fédéral de la Fédération Française de Rugby s'est réuni ce jour et a décidé de :

- **L'arrêt des compétitions de rugby amateur dans leur format officiel**
- **Figurer les montées et les descentes pour tous les niveaux**, hormis celles qui ont obtenu une dérogation du ministère en charge des sports.
- **Sécuriser la clôture de la saison 2020/2021 pour préparer sereinement la saison 2021/2022**, en concertation avec les territoires (*commissions nationales, ligues et clubs*).
- **Favoriser la reprise de la pratique collective partout où elle sera possible, dans des conditions acceptables** (*en fonction de la situation sanitaire, de la protection et de la préparation des joueurs, de l'accès aux infrastructures, et des conditions d'accueil du public*)
- **Relancer l'activité dans les territoires**, en accompagnant la mise en place, en lien avec les ligues et les clubs, de challenges locaux en limitant les contraintes (*modalités à déterminer*). **Un état des lieux précis sera établi auprès des clubs via les ligues régionales.**

La volonté forte de la Fédération est de favoriser la reprise de la pratique au plus tôt, d'ici au début de l'été.

Cette reprise de la pratique reste possible par le biais de rencontres amicales et de toute forme de plateaux. La Direction Technique Nationale proposera par son réseau de Conseillers Techniques de Clubs des formats ludiques et attractifs.

Les entraînements devront être maintenus et favorisés en stade 3 jusqu'à nouvel ordre, permettant la continuité de la pratique de l'ensemble de nos licenciés dans les conditions sanitaires imposées par les autorités.

Les Règlements Généraux seront adaptés à la situation, le détail de ses « adaptations » seront diffusés par le biais d'un avis hebdomadaire spécifique.

Le Bureau Fédéral de la FFR

La LIFR vous adressera prochainement une communication sur les orientations qui pourraient être envisagées pour la fin de saison tout en considérant qu'une reprise de la pratique du rugby dans des conditions normales reste et restera soumise à l'évolution de la pandémie et aux décisions gouvernementales qui en résulteront.

Thierry ALLIESSE, Président Délégué LIFR